



Simulateur éco21 « Solution éclairage »

Demande N°15601 | Metro Shopping, Rue Du Mont-Blanc, 30 | 06.03.2017

VOTRE PRESTATAIRE

Raison sociale du prestataire	Verselec s.a.
Nom / Prénom du prestataire	Buchmann Carl
Adresse du prestataire	47 Route de Suisse 47 1290 Versoix

BÉNÉFICIAIRE

Type de consommateur	Optiwatt : PME-PMI
Raison sociale du bénéficiaire	KRIEF Charles
Nom / Prénom du bénéficiaire	Chemiserie Alen
Adresse du bénéficiaire	30 Rue Du Mont-Blanc 1201 Geneve
Lieu(x) des travaux	Rue du Mont-Blanc 30
Coût du kWh	20 ct. (inconnu)

COÛTS DE L'ÉNERGIE

Facture d'électricité annuelle avant travaux	1'246 CHF/an	6'233 kWh/an
Économie annuelle d'électricité	-795 CHF/an	-3'977 kWh/an
Facture d'électricité annuelle après travaux	451 CHF/an	2'256 kWh/an

INVESTISSEMENT

Coût de l'installation	4'398 CHF
Prime financière éco21	-835 CHF
Économie d'impôts (en moyenne 24%)	-855 CHF
Coût de l'installation après déductions (HT)	2'708 CHF

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Sans économie d'impôts ni prime éco21	5 ans et 6 mois
Avec économie d'impôts et prime éco21	3 ans et 5 mois

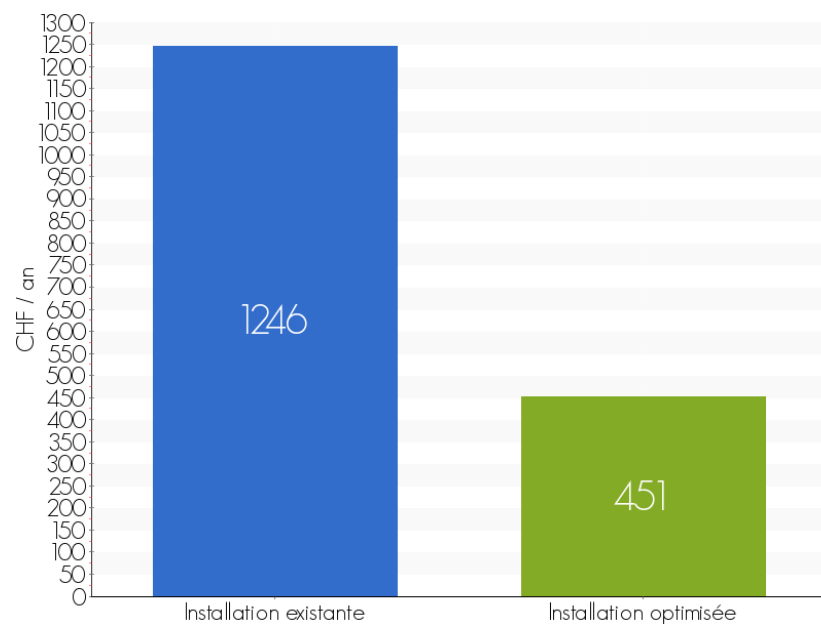
Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

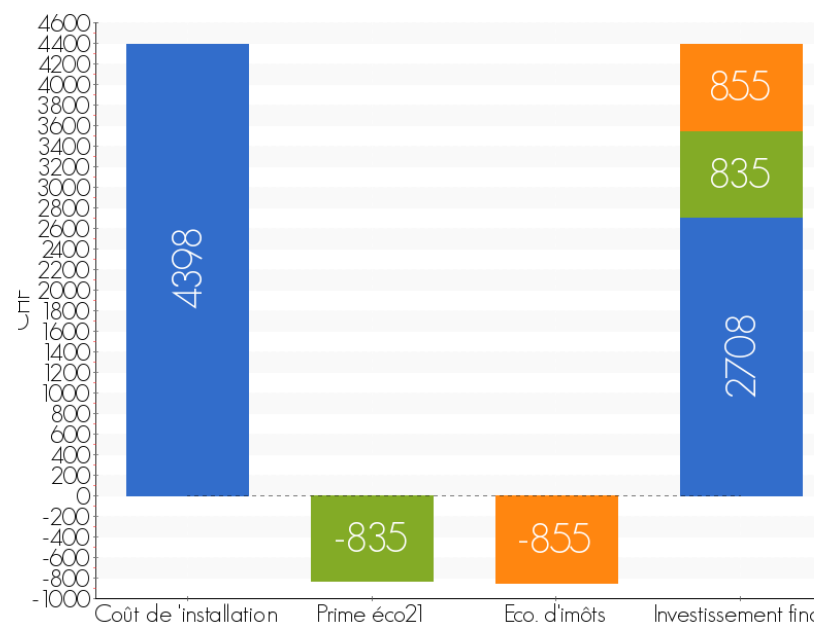
12.09.2026 à 18:54

éco21, © copyright 2009 - 2026, tous droits réservés

Coût de l'énergie avant et après travaux (sur 1 an)



Flux financiers



Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

12.09.2026 à 18:54

éco21, © copyright 2009 - 2026, tous droits réservés

Explication de l'économie d'impôts

L'intégralité des frais liés aux travaux visant à réduire la consommation d'énergie peut être déduite des impôts. Dans le simulateur, un taux moyen de 24% est appliqué, soit 24'000 francs d'impôts économisés sur 100'000 francs de charges déductibles. Remarque: Dans les faits l'économie d'impôts dépend du type de forme juridique. Dans le cas de personnes morales (SA, Sàrl, etc.), un taux moyen fixe de 24% est appliqué. Pour les raisons individuelles (indépendants), le taux est fixé en fonction des revenus, soit entre 5 et 45%.

Explication du temps de retour sur investissement

Il s'agit du délai de récupération ou période de "payback", c'est-à-dire le temps nécessaire pour que le coût d'investissement initial soit couvert par les économies générées, la prime éco21 et l'économie d'impôts.

Explication du coût de l'énergie

Le coût de l'électricité mentionné sur ce rapport concerne uniquement les installations d'éclairage auditées, c'est à dire seulement une partie de votre consommation électrique totale.

Conditions Générales

Optiwatt s'adresse aux entreprises, organisations et collectivités publiques sises sur le canton de Genève dont la consommation électrique annuelle se situe en-dessous de 1 GWh. Pour tout projet d'économie d'électricité, le montant de la prime éco21 est de 21ct/kWh économisé. Il est limité à 50% du montant total des travaux de l'action. Les actions dont la mise en oeuvre a déjà commencé ou qui ont déjà été réalisées au moment de leur soumission à éco21 ne peuvent bénéficier de la prime. De même, les actions visant la mise en conformité du client avec des lois ou des règlements ne sont pas admissibles.



Et si vous choisissiez une énergie plus écologique et plus locale ?

A tout moment, vous pouvez modifier votre choix :



0844 800 808



www.sig-vitale.ch

Service Clients SIG : tarif local sur réseau fixe, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h

Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

12.09.2026 à 18:54

éco21, © copyright 2009 - 2026, tous droits réservés



Simulateur éco21 « Solution éclairage »

Demande N°15601 | Metro Shopping, Rue Du Mont-Blanc, 30 | 06.03.2017

Zone	
Nom de la zone	Eclairage murs
Type d'occupation	80 %
Nombre de jour d'utilisation/semaine	6 j./sem.
Nombre de semaine d'utilisation/an	50 sem./an
Plage d'utilisation de la zone	9h - 19h (= 10h/j)
Conditions de luminosité naturelle	Inexistante (zone borgne ou activités nécessitant un éclairage de valorisation)
Superficie	m ²
Commentaires	

Installation	existante	optimisée choisie
Nom de l'installation	Eclairage murs	Eclairage murs
Type de source lumineuse	Fluocompact	LED spot
Nombre de luminaires	11	10
Nombre de sources par luminaire	2 sources par luminaire	1 sources par luminaire
Puissance par source [W]	26 W	20 W
Puissance des luminaires	572 W	200 W
Type de ballast/transformateur	aucun	transfo_electronique (10 W)
Type de régulateur	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)
Plages de fonctionnement du luminaire	9h - 19h (= 10h/j)	9h - 19h (= 10h/j)
Temps de fonctionnement annuel	3'008 h/an	3'008 h/an
Commentaires		
Coût d'entretien annuel	0 CHF/an	0 CHF/an
Montant estimé des investissements net (HT)		1'467 CHF

Conso. avant	Conso. après	Économie kWh/an	Économie CHF/an	Prime éco21	ROI
1'721 kWh/an	632 kWh/an	1'089 kWh/an	218 CHF/an	229 CHF	5.68 ans

Zone					
Nom de la zone		Magasin			
Type d'occupation		80 %			
Nombre de jour d'utilisation/semaine		6 j./sem.			
Nombre de semaine d'utilisation/an		50 sem./an			
Plage d'utilisation de la zone		9h - 19h (= 10h/j)			
Conditions de luminosité naturelle		Inexistante (zone borgne ou activités nécessitant un éclairage de valorisation)			
Superficie		m²			
Commentaires					
Installation		existante		optimisée choisie	
Nom de l'installation		Magasin		Magasin	
Type de source lumineuse		Fluocompact		LED spot	
Nombre de luminaires		10		9	
Nombre de sources par luminaire		2 sources par luminaire		1 sources par luminaire	
Puissance par source [W]		26 W		20 W	
Puissance des luminaires		520 W		180 W	
Type de ballast/transformateur		aucun		transfo_electronique (9 W)	
Type de régulateur		Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)		Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)	
Plages de fonctionnement du luminaire		9h - 19h (= 10h/j)		9h - 19h (= 10h/j)	
Temps de fonctionnement annuel		3'008 h/an		3'008 h/an	
Commentaires					
Coût d'entretien annuel		0 CHF/an		0 CHF/an	
Montant estimé des investissements net (HT)				1'007 CHF	
Conso. avant		Conso. après		Économie kWh/an	
1'564 kWh/an		569 kWh/an		995 kWh/an	
		Économie CHF/an		Prime éco21	
		199 CHF/an		209 CHF	
		ROI			
		4.01 ans			
Zone					
Nom de la zone		Vitrine			
Type d'occupation		80 %			
Nombre de jour d'utilisation/semaine		6 j./sem.			
Nombre de semaine d'utilisation/an		50 sem./an			

Plage d'utilisation de la zone	9h - 19h (= 10h/j)
Conditions de luminosité naturelle	Inexistante (zone borgne ou activités nécessitant un éclairage de valorisation)
Superficie	m ²
Commentaires	

Installation	existante	optimisée choisie
Nom de l'installation	Vitrine	Vitrine
Type de source lumineuse	Autre	LED spot
Nombre de luminaires	12	9
Nombre de sources par luminaire	1 sources par luminaire	1 sources par luminaire
Puissance par source [W]	70 W	35 W
Puissance des luminaires	840 W	315 W
Type de ballast/transformateur	aucun	transfo_electronique (15 W)
Type de régulateur	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)
Plages de fonctionnement du luminaire	9h - 19h (= 10h/j)	9h - 19h (= 10h/j)
Temps de fonctionnement annuel	3'008 h/an	3'008 h/an
Commentaires		
Coût d'entretien annuel	0 CHF/an	0 CHF/an
Montant estimé des investissements net (HT)		1'682 CHF

Conso. avant	Conso. après	Économie kWh/an	Économie CHF/an	Prime éco21	ROI
2'527 kWh/an	995 kWh/an	1'532 kWh/an	306 CHF/an	322 CHF	4.44 ans

Zone	
Nom de la zone	Magasin 2
Type d'occupation	80 %
Nombre de jour d'utilisation/semaine	6 j./sem.
Nombre de semaine d'utilisation/an	50 sem./an
Plage d'utilisation de la zone	9h - 19h (= 10h/j)
Conditions de luminosité naturelle	Inexistante (zone borgne ou activités nécessitant un éclairage de valorisation)
Superficie	m ²
Commentaires	

Installation	existante	optimisée choisie
--------------	-----------	-------------------

Nom de l'installation	Magasin	Magasin
Type de source lumineuse	Autre	LED spot
Nombre de luminaires	2	1
Nombre de sources par luminaire	1 sources par luminaire	1 sources par luminaire
Puissance par source [W]	70 W	20 W
Puissance des luminaires	140 W	20 W
Type de ballast/transformateur	aucun	aucun
Type de régulateur	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)	Interrupteur horaire (Fonctionnement continu)
Plages de fonctionnement du luminaire	9h - 19h (= 10h/j)	9h - 19h (= 10h/j)
Temps de fonctionnement annuel	3'008 h/an	3'008 h/an
Commentaires		
Coût d'entretien annuel	0 CHF/an	0 CHF/an
Montant estimé des investissements net (HT)		243 CHF

Conso. avant	Conso. après	Économie kWh/an	Économie CHF/an	Prime éco21	ROI
421 kWh/an	60 kWh/an	361 kWh/an	72 CHF/an	76 CHF	2.32 ans

Auditeur/Prestataire

Nom, prénom	Buchmann Carl
Société	Verselec s.a.
N° de téléphone	+41 79 469 56 89
Adresse mail	verselec@bluewin.ch
Nom projet	Metro Shopping, Rue Du Mont-Blanc, 30
Lieu(x) des travaux	Rue du Mont-Blanc 30

Mentions légales

Document non contractuel. SIG n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude de l'estimation des kWh économisés indiquée dans le présent document. L'économie financière et énergétique réelle peut diverger fortement de l'économie estimée en fonction des conditions réelles d'utilisation et du montant des travaux réalisés. Les montants des déductions fiscales et de la prime éco21 sont mentionnés à titre indicatif. Il appartient au porteur de projet d'effectuer les démarches nécessaires afin de pouvoir bénéficier de l'économie d'impôts.

12.09.2026 à 18:54

éco21, © copyright 2009 - 2026, tous droits réservés